

CONSEIL DE LABORATOIRE
CESDIP
21 MARS 2023
10H30 – 13H30

Présent·es : René Lévy, Valérie Martin, Chloé Lala Guyard, Nicolas Fischer, Fabien Jobard, Jacques de Maillard, Mathilde Darley, Marguerite Trabut.
En visio : Renaud Epstein, Antoine Jardin
Excusées : Marie-Nicole Rigon, Claude Couture, Carole Gayet

CR : Mathilde Darley

1/ Candidatures CNRS : états des candidatures

4 candidat·es auditionné·es en section 40 : Félicien Faury, Corentin Durand, Agathe Piquet, Paul Grassin

1 candidat auditionné en section 36 : Corentin Durand

Jacques et Mathilde proposent d'organiser des auditions blanches pour l'ensemble des candidat·es le 11 avril matin (10h – 12h) au Cездip.

2/ Relations avec les tutelles : financement, demandes de postes

- Ministère de la Justice

Subvention annuelle habituelle de 89 000 euros, non versée à ce jour.

Le Cездip a obtenu une subvention complémentaire de 25 000 euros versée pour un appui en matière de documentation et archives (-> compenser absence de Marie-Nicole) – voir ci-après, point « Documentation et archives ».

- UVSQ/Saclay

Dotation : 8089 euros, rien à signaler.

- CNRS

Dotation : 33 000 euros

Remplacement de Nora : un mi-temps de gestion qui nous est affecté à partir du 1^{er} juillet.

Bonne nouvelle : l'INSHS a prolongé le contrat d'Anaïs Parthuisot sans qu'on ait à en faire la demande. Cela tombe bien car la personne (Holiniaina Jamin) recrutée à partir du 1^{er} avril sur un mi-temps de gestion vient de la DR5, or la DR5 a souhaité la garder plus longtemps, elle n'arrivera donc que le 1^{er} juillet et travaillera 2,5 jours par semaine au Cездip. Conformément à la fiche de poste établie, elle gèrera dans la limite de ses possibilités (mi-temps) - tout ce qui est achats, missions, gestion des financements, contrats sur le budget CNRS, création des fournisseurs et suivi des listes de personnels sur l'outil Reseda du CNRS .

Prévoir un profil de poste pour le remplacement de Jérémie Vandebunder : réfléchir à un argumentaire collectif dans le cadre du dialogue de gestion lors d'un prochain CDL (en mai-juin).

- Cergy

Dotation : 9500 en fonctionnement, 2500 en investissement.

Cergy compte les publications à partir de HAL-SHS, d'où l'importance que tout le monde s'y mette (et pas seulement les chercheur·es CNRS qui y sont contraint·es par le RIBAC).

3/ Effectifs du laboratoire

- Départ de Valérie

Valérie a pris ses nouvelles fonctions à Villejuif (au sein de l'UAR ARDIS) le 3 avril et s'occupera de deux revues de sciences sociales (Travail, genre et société ; Histoire, Epistémologie, Langage), ce qui lui permettra de ne gérer plus que 2,5 millions de signes par an (au lieu de plus de 4 millions jusqu'à maintenant).

Suite à l'annonce du départ de Valérie, Jacques et Mathilde ont pris contact avec la DAS 36 du CNRS, Sandrine Maljean-Dubois, qui a choisi de discuter directement avec les trois revues concernées (Champ Pénal ; Déviance & Société ; Crime, Histoire et Société).

Le CNRS propose une solution transitoire à chaque revue d'ici octobre, et en profite pour rappeler les priorités du CNRS en matière de open access (Crime, Histoire et Société est en train d'étudier sa mise en conformité, les deux autres revues sont déjà en open access).

Le Cesdip va demander un remplacement pour octobre via une mobilité interne (Noémi), même si on comprend que la stratégie du CNRS consiste plutôt à ne plus affecter les éditeur·trices directement dans les laboratoires mais plutôt dans des UAR.

4/ Contracts doctoraux

Deux guichets :

Guichet principal : Paris Saclay

Guichet secondaire car moins régulier : ED droit et science po de Cergy.

A ce titre, deux contrats l'année dernière : Diane Gattet (Codir. Mathilde Darley / Jérôme Pélisse) et Jules Gautheron (Dir. Renaud Epstein).

Cette année, on ne présente pas de candidat Cergy : on avait « protégé » 2,5 contrats sur 5 ans et on en a déjà eu deux ces deux dernières années (Camille Chopart et Jules Gautheron) donc on passe notre tour cette année et on essaye de les convaincre d'en avoir un troisième plus tard.

Pour Saclay, deux candidates pour l'instant :

- Valentina Fagotti : 1^{er} master de P1 sur démocratie participative, puis 4-5 contractuelle dans collectivités territoriales, puis master recherche à Sc Po Lyon sur mobilisations et sécurité dans le quartier de la Guillotière. Elle souhaiterait faire une thèse sur gouvernance locale de la sécurité et a contacté JdM pour l'encadrement. Sérieux dossier, bon mémoire, projet sérieux, grande motivation.
- Alice Brun, stage au Cesdip sur réforme du Code de justice pénale des mineurs. Profil de juriste pénaliste. Master de droit pénal, master de carrières publiques UCSQ / Sc Po SGL. Sa candidature pose quelques questions relatives à un·e potentiel·le encadrant·e notamment.

➔ Ne pas hésiter à suggérer de potentiel·les candidat·es qui chercheraient des contrats doctoraux, on sait qu'à Paris les candidat·es sont nombreux·euses et les financements rares.

Fabien alerte sur la nécessité de privilégier le fait de réaliser l'HDR sur le fait, pour les non-HDR, d'encadrer des thèses en co-direction ou via une demande d'ADR (autorisation à diriger des recherches, dérogatoire).

René signale qu'il y a aussi la possibilité via ADUM de proposer des sujets de thèse et qu'on devrait s'en saisir davantage pour pallier des manques chez nous ou identifier des sujets pertinents (alors qu'on n'a pas toujours les moyens de juger de la pertinence des sujets qui nous sont proposés par les candidat·es). Cela nous obligerait également à définir à l'avance qui dirigerait la thèse et résoudrait donc le problème du thème et celui de la direction.

Jacques propose qu'on y réfléchisse pour l'année prochaine, en amont. On a certes tenté d'avoir des fléchages Justice, mais on pourrait en effet avoir une réflexion collective plus en amont, à partir de janvier, pour prioriser certains thèmes.

Jacques souligne cependant qu'Adum ne lui a jamais permis d'avoir des candidat·es « compétitifs·ives ».

Fabien aimerait discuter avec les doctorant·es sur la pertinence d'avoir un contrat doctoral à deux étages : contrat doctoral en 1^e année et, seulement à partir de la seconde année, contrat d'enseignement. Selon lui, une des difficultés majeures des thèses du Cesdip, c'est l'accès au terrain. Il ne peut concevoir que les doctorant·es soient empêché·es dans l'accès au terrain par l'enseignement, mais il y a sans doute des enjeux (salariaux notamment) dont il aimerait pouvoir discuter avec les doctorant·es.

Marguerite ne peut répondre qu'en son nom : il lui semble qu'on rentre rarement directement sur le terrain la première année car les négociations sont longues.

Chloé renchérit : elle a également mis longtemps (neuf mois) à négocier son accès au terrain (détention) et a mis à profit cette année d'attente pour enseigner.

Elles proposent de réfléchir collectivement à l'organisation des thèses.

Renaud signale qu'en principe, la proactivité sur les sujets est la procédure qu'on a définie avec CYU pour les contrats doctoraux : on doit définir des sujets prioritaires dans l'appel à candidatures (même si on ne l'a pas fait sur le dernier recrutement). Par rapport aux recrutements MCF, Renaud pense que c'est envoyer les doctorant·es au « casse-pipe » que de les éloigner de l'enseignement.

René insiste sur le problème des thèses longues au Cesdip .

Jacques propose qu'une réflexion collective soit menée sur comment combiner les exigences contradictoires d'une thèse (et rappelle que Mathilde avait rédigé une fiche sur « rédaction et encadrement des thèses au Cesdip » en mars 2020).

- ➔ Il est convenu d'organiser une réunion avec tou·tes les doctorant·es pour recueillir leurs impressions sur ces différents aspects (choix des sujets, durée des thèses, enseignement/terrain, etc.)
- ➔ Chloé et Marguerite vont relayer le fait qu'on pourrait organiser un échange sur les attendus de la thèse.

5/ Budget

Disponible à ce jour en ressources propres sur le budget CNRS : 250 000€

+ Dotation justice : 89000€ non versée à ce jour.

Donc on a du budget (malgré une reprise des déplacements - 51 missions depuis le début de l'année - et le fait qu'on ait 7 contrats CNRS gérés par le labo, 1 CY et 5 Contrats UVSQ). On est à 56000€ de dépenses au total pour l'instant, ce qui équivaut à une année normale (dépenses même un peu supérieures à la moyenne des autres années). Claude indique qu'il faut réserver 80 000 € sur le budget ressources propres jusqu'à la fin de l'année pour les dépenses d'opérations scientifiques et de fonctionnement.

-> on peut relancer l'appel à projets sur les sujets justice.

René suggère de réfléchir à des post-doc en fonction des questions qui mériteraient d'être explorées pour nous.

Jacques propose une discussion collective sur de potentiels sujets de post-doc, portés par quelques titulaires, sur 12 mois, à partir par exemple de fin 2023/début 2024 ?

➔ Réfléchir à des projets de post-doc.

6/ Demandes de financement

Une demande de financement portée par Fabien pour Aline Daillère.

Aline mène une thèse sur les multi-verbalisés. Elle a bénéficié d'un financement Cesdip (appel à projets « Justice ») de décembre 2022 à fin mai 2023, ce qui a permis de faire décoller l'enquête empirique.

Aline a déposé une note d'intention pour un financement de la Fondation de France à partir de l'automne 2023, elle saura en avril si son pré-projet est retenu.

Elle pense également candidater sur le dernier appel du Défenseur des Droits (sur la gestion des populations indésirables dans l'espace public).

Fabien et Aline sollicitent auprès du Cesdip un financement qui couvre la période allant de juin 2023 à septembre 2023, soit 16850 euros (= quatre mois de salaire).

René propose de prévoir un financement allant au-delà, au cas où Aline n'aurait pas le financement Fondation de France : il propose de budgéter 7 mois (29450 euros) pour Aline (jusqu'à fin décembre 2023).

A partir de janvier 2024, Aline aurait droit au chômage et pourrait terminer sa thèse.

Le Conseil de labo donne son accord pour cette demande de financement.

7/ Dépenses d'équipements

Marguerite et Chloé font état de demandes (trois actuellement) des doctorant·es en matière d'équipements informatiques :

Pack office

Logiciel d'analyse des données

Logiciel de transcription

➔ Les adresser à la direction.

Renaud propose de s'équiper d'un logiciel de retranscription automatique des entretiens (ex : Dragon, 700 euros pour une licence individuelle). NB : Fabien fait remarquer que ce type de logiciel ne marche bien que si l'enquêté a un propos clair, fait des phrases dont la construction est facile à suivre. Il faut donc en générale une relecture humaine derrière. Mais certains

services proposent en effet une retranscription automatique + une personne derrière qui fait le lissage.

René propose de mieux équiper la bibliothèque pour la visioconférence – les deux réunions (QP, séminaire travaux en cours) de la semaine dernière se sont faites dans de mauvaises conditions.

➔ Ces points vont être évoqués avec Bettino.

8/ Election des nouvelles et nouveaux représentant·es des doctorant·es et des chercheur·es associé·es

La composition du conseil de labo n'a pas encore été mise à jour :

- Chercheur·es associé·es : O. Cahn est revenu au Cesdip et B. Laumond a été recrutée au Cesdip – or c'étaient les deux représentant·es des chercheur·es associé·es, il faut donc en élire de nouveaux·elles.
- Doctorant·es : Marguerite et Chloé ont été désignées comme nouvelles représentantes par le collectif des doctorant·es mais il faut les élire formellement.
- Voir également si Valérie Martin doit être remplacée ou si elle a un·e suppléant·e.

➔ On doit organiser une élection, idéalement par vote électronique (via Balotilo, par exemple)

8/ Documentation et archives

On a donc une dotation du ministère de la Justice de 25 000 euros pour compenser l'absence de Marie-Nicole. On pense l'utiliser d'une part pour assister Marie-Nicole dans le rattrapage du retard, et d'autre part pour travailler sur la zone d'archives qui sépare le bureau de Fabien de celui de Frédéric. René est « chef de projet » sur la question des archives et avait produit une note sur ce point il y a déjà deux ans environ.

Il propose d'agir sur deux volets :

- Archives proprement dites (des chercheur·es, etc.) – il y a des directives à respecter, il faudrait recruter quelqu'un. Chercheurs volontaires pour l'archivage de leurs dossiers : Philippe R., Dominique D. et René L. Signifie que chacun doit faire un tri et mettre en boîte, puis il faut inventorier (à l'aide d'un archiviste) avant versement aux archives départementales (et non plus aux archives du CNRS à Gif)
Donc René propose de recruter un·e archiviste pour 3 mois (temps plein) pour faire la liaison avec le service d'archives et faire le pré-inventaire.
 - Prendre un assistant bibliothécaire pour 3 mois également (temps plein) pour gérer notamment les vieilles collections de revues papiers qui sont désormais accessibles en ligne et dont René propose donc de se « débarrasser ». Idem pour les grandes études de l'INSEE (qui sont accessibles auprès de la direction départementale située juste à côté du Cesdip)
- ➔ Cela permettrait de dégager sans doute 2/3 de l'espace.
- Il y a également là des archives laissées (et déjà triées) par Bruno Aubusson mais dont René ne sait plus quelle était leur destination. Jacques va vérifier.

Fabien fait remarquer que le centre de documentation est destiné à déménager, et qu'il faut donc considérer l'espace d'accueil disponible à Saint-Germain-en-Laye. Il insiste par ailleurs sur le fait qu'il y a un travail de valorisation à faire de la bibliothèque.

Renaud signale que sur le déménagement, les nouvelles sont bonnes : la nouvelle présidence de Cergy est en soutien, il est désormais quasi certain que Sc Po récupèrera l'ensemble du Campus et les travaux sur les deux bâtiments (dont l'un doit accueillir le Cesdip) sont désormais actés. Date de livraison : fin 2024. Voir avec Emmanuel sur la BU (*learning center*) : les travaux sont lancés. Le nouveau bâtiment de l'INSPÉ inclura finalement une bibliothèque donc cela libère de la place au sein de la BU. Par ailleurs, le départ de l'INSPÉ du campus libère de la place et peut-être permettre de récupérer une grande salle pour y loger le fonds Cesdip. Mais ces questions sont à voir avec Emmanuel.

René fait remarquer que la console de prêt de la bibliothèque ne fonctionne plus -> à voir avec Bettino.

➔ Il est convenu d'envisager le recrutement de deux CDD (un documentaliste et un archiviste) de trois mois à partir de septembre 2023.

9/ Questions pénales

Le dernier comité de rédaction a eu lieu le 13 mars autour du texte d'Alexis Provost : le texte devrait paraître rapidement, pas de problème majeur.

Christian Mouhanna a annoncé un QP à venir – préciser quand ?

Fabien a proposé un numéro sur les données de l'enquête Escapad.

Jérémie Vandebunder proposera un texte au début de l'été.

Rita Carlos et Alice Simon sont ok pour un QP à l'automne/hiver (Enquête PJJ)

10/ Séminaires

Séminaire de recherche :

Séance du 7 mars ne sera pas reportée (Coline Cardi, Corinne Rostaing, etc.)

4 avril : Cécile Vigour / Florence Joshua

9 mai : Don Weenink (Amsterdam)

6 juin : Alice Simon (sur centres éducatifs, recherche

4 juillet : Laurent Bonelli / Jérémie Gauthier, mais tombe pendant le Congrès de l'AFS -> avancer la date d'une semaine ?

MD demande si une date est prévue pour un / des séminaires de présentation des travaux des doctorant·es.

Marguerite souligne que dans nombre de labo, c'est obligatoire en 2^e et 4^e année de présenter sa thèse -> y réfléchir ?

Séminaire travaux en cours :

4 avril : Jacques / Valérie sur politiques partenariales en matière de prévention de la délinquance et de sécurité

Mai : à confirmer

Début juin : un chapitre d'Aline

Début juillet : un plan de thèse de Shaïn (date peut-être en raison du Congrès AFS)

Jacques signale qu'une journée de l'ED Cergy est prévue sur le travail qualitatif le 16 juin à SGL

→ Coupler avec un séminaire ?

11/ Engagement dans le collectif

Mathilde et Jacques font état d'un ras-le-bol de la direction qui a l'impression de « ramer » pour animer le labo sans grand succès. Ils se disent fatigués de devoir chaque année rappeler les mêmes choses (organisation régulière de séminaires, essentiels pour la dynamique collective de recherche au labo comme pour sa visibilité à l'extérieur ; inscription à l'agenda du séminaire d'une ou deux journées par an dédiées aux travaux des doctorant·es ; diffusion du programme des séminaires en amont ; etc.). Manque d'autonomie et d'initiative de beaucoup de membres, sentiment de la direction d'une absence d'investissement dans le collectif.

Les difficultés financières de certain·es doctorant·es pour venir au labo sont évoquées et la direction propose d'envisager des solutions pour financer les déplacements – à voir avec Claude.

→ Prévoir une réunion de réflexion sur l'amélioration de la vie collective

Le prochain conseil de labo aura lieu en mai-juin (un sondage sera lancé pour en fixer la date) et l'AG de fin d'année pourrait être fixée le 27 juin.

Il est également convenu de fixer :

- **une réunion avec les doctorant·es sur les injonctions contradictoires de la thèse, les difficultés rencontrées, etc.**
- **une réunion sur l'animation collective au sein du labo (séminaires, etc.), le 11 avril à l'heure du déjeuner (12h-14h).**